



DELUBAC PEA

Fonds de fonds actions des pays de l'Union Européenne

Objectif de gestion

Le fonds cherche à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe en euros dividendes réinvestis sur la durée minimum de placement recommandée de 5 ans.



Le gérant

Sébastien Legoff est Directeur Général et Responsable de la Multigestion. Il a débuté sa carrière chez Sterling International Group avant de rejoindre Delubac AM en 1999. Sébastien est titulaire d'un MBA en Finance de Coventry University et s'appuie sur plus de 20 ans d'expérience dans la gestion d'actifs.

Une sélection de gérants sur les actions européennes dans un cadre de volatilité modéré

Le gérant sélectionne, autant parmi les grandes sociétés de gestion qu'au sein des boutiques spécialisées, les gérants actions européennes qui, par la pertinence de leur stratégie d'investissement, révèlent un potentiel de performance significatif selon notre analyse.

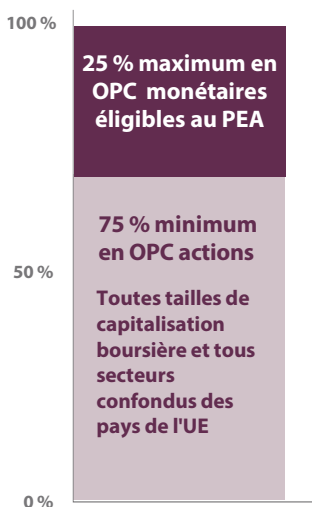
Pour satisfaire à ces exigences, les décisions d'investissement dépendent à la fois d'une analyse quantitative des fonds au travers de filtres multicritères et d'une analyse qualitative permettant d'évaluer la capacité du gérant et de son équipe à continuer de sur-performer ses pairs en différents contextes de marché. Basée sur des rencontres régulières avec les gérants, elle tend à valider :

- l'approche de gestion
- la solidité du processus de gestion
- la capacité du gérant à créer de la valeur

Un portefeuille construit autour d'une stratégie coeur / satellite

Eligible au PEA, Delubac PEA est investi suivant une stratégie coeur / satellite à hauteur de 75 % minimum et jusqu'à 100% en OPC actions des pays de l'Union Européenne. Il en résulte un portefeuille de convictions, investi sur un large panel de thématiques d'investissement, de pays et de secteurs d'activité dans un objectif de réduction de la volatilité globale du portefeuille.

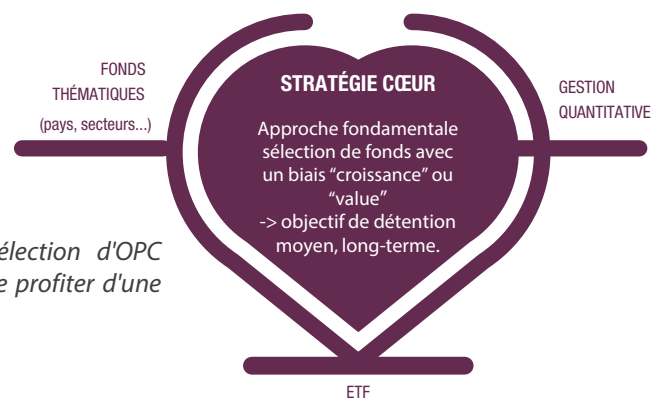
Bornes d'investissement



Stratégie coeur : sélection d'OPC combinant différents styles de gestion et différents segments de marché.

STRATÉGIE SATELLITE
Approche opportuniste
sélection de fonds spécifiques

Stratégie satellite : sélection d'OPC spécifiques permettant de profiter d'une opportunité de marché.



Contacts

Société de gestion : Delubac Asset Management

Sébastien Legoff

Directeur Général Téléphone :

01 44 95 37 89 E-mail :

slegoff@delubac-am.fr

Commercialisateur :

Banque de Gestion d'Épargne

Fatiha Harouat

Chargée de Relation Partenaires

Téléphone : 01 44 95 51 07

Mobile : 07 88 37 29 21

E-mail : fatiha.harouat@delubac.fr

Grégoire Deledalle

Inspecteur commercial

Téléphone : 01 44 95 63 78

Mobile : 06 74 08 37 11

E-mail : gregoire.deledalle@delubac.fr

Référencement

Le fonds est disponible sur les plateformes suivantes :

AEP

Cardif

CD Partenaires

La Mondiale Partenaires

Vie Plus

DELUBAC ASSET MANAGEMENT

10 rue Roquépine

B.P. 636

75367 Paris Cedex 08

Tél. 01 44 95 37 87

Fax. 01 44 95 37 88

Société par actions simplifiée

au capital de 1 006 169,98 euros

RCS Paris B 430 045 229

Société de gestion de portefeuille

agrée par l'AMF sous le numéro GP00009

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU FONDS

Code ISIN	FR0010461723
Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Classification AMF	Actions des pays de l'Union Européenne
Éligibilité PEA	oui
Indice de référence	MSCI Europe en euros dividendes réinvestis
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon de placement recommandé	5 ans
Enveloppe de souscription	Compte-titre, PEA et Assurance-vie
Société de gestion	Delubac Asset Management
Dépositaire	CACEIS BANK
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Date de création	01/06/2007
Devise de référence	Euro
Souscription min. : 1ère / ultérieures	1 part / 1 centième de part
Valorisation	Hebdomadaire
Centralisation des ordres / règlement	Chaque vendredi à 12 heures / J+3 ouvrés
Droits d'entrée	3 % max.
Frais de sortie	Néant
Fais de gestion fixes	2,00 % TTC maximum
Commission de mouvement	60 € TTC forfaitaire maximum
Commission de surperformance	Lorsque la performance du fonds est positive : 15 % TTC max. de la différence entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.

A risque plus faible	Profil de risque / rendement (SRRI)					A risque plus élevé
1	2	3	4	5	6	7
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		

Les risques

Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital.

Le fonds présente un risque actions, un risque de change et un risque lié au choix discrétionnaire des sous-jacents.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus et au DICI du fonds.

Les avantages

Un fonds éligible au PEA.

Un processus d'investissement robuste fondé sur une recherche d'optimisation du couple rendement / risque du fonds. Une recherche d'opportunités de marché via des stratégies satellites.

Une connaissance approfondie des OPC et des sociétés de gestion sélectionnés.

Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente. Delubac Asset Management recommande à l'investisseur de n'investir dans un OPC qu'après la lecture attentive de son prospectus et du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) afférent disponible sur le site de l'AMF et sur le site www.delubac-am.fr ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Préalablement à toute souscription d'un produit financier, il convient que l'investisseur s'assure notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière et patrimoniale, à son expérience et à ses objectifs en termes de risque et de durée d'investissement. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin, à partir de sources que la société estime digne de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et aux appréciations qu'il contient. La reproduction de tout ou partie de ce document ou de son contenu est interdite. Document non contractuel. Politique d'investissement et critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) : les OPC ne prennent pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement.

